

CHALLENGE COVID-19

APPEL AUX PARTENARIATS TECH INTERNATIONAUX
FACE À LA CRISE



LE CHALLENGE COVID-19 INTERNATIONAL

OBJECTIFS

- 1 Soutenir les entreprises innovantes** dans le développement ou l'adaptation d'innovations
- 2 Sécuriser le transfert de briques technologies et de bonnes pratiques** entre acteurs de l'innovation
- 3 Accélérer le déploiement** de ces solutions innovantes face aux enjeux de la crise actuelle
- 4 Faciliter les partenariats tech internationaux**, sources de croissance et de relance pour les entreprises innovantes

CALENDRIER



Lancement du Challenge : **15 avril 2020**



Clôture du Challenge : **15 mai 2020**



Annonce des résultats : **30 juin 2020 (au plus tard)**

EN PARTENARIAT AVEC

CANADA



ESPAGNE



PAYS-BAS



TURQUIE



AUTRICHE



DANEMARK



ET LE SOUTIEN DE



PROJETS ET PARTICIPANTS CIBLES

1

Un partenariat tech entre entreprises

- Le consortium doit être composé d'au moins deux entreprises, indépendantes et de pays différents
- Profil: startups, PME, ETI, Corporates
- Le projet doit être mené par des entreprises
- Les centres de R&D peuvent participer aux projets (financement en fonction des pays)

2

Un projet pertinent face au COVID-19

Le challenge est ouvert à toute thématique, notamment dans :

- La santé : diagnostic, prévention, vaccin, etc.
- La mobilité : smart mobility, planification, données, etc.
- L'éducation : digital workplace, formation, etc.
- L'industrie : supply chain, automatisation, etc.

3

Un développement et déploiement rapide

Ce dispositif cible des projets :

- D'une durée de développement de 3 mois à 12 mois
- Lancement sur le marché au bout des 6 mois post - développement produit

4

Un partenariat équilibré

Le partenariat doit présenter :

- Un budget équilibrée (au moins 25% par entreprise)
- Une collaboration avantageuse, à la fois tech et business pour chaque partenaire

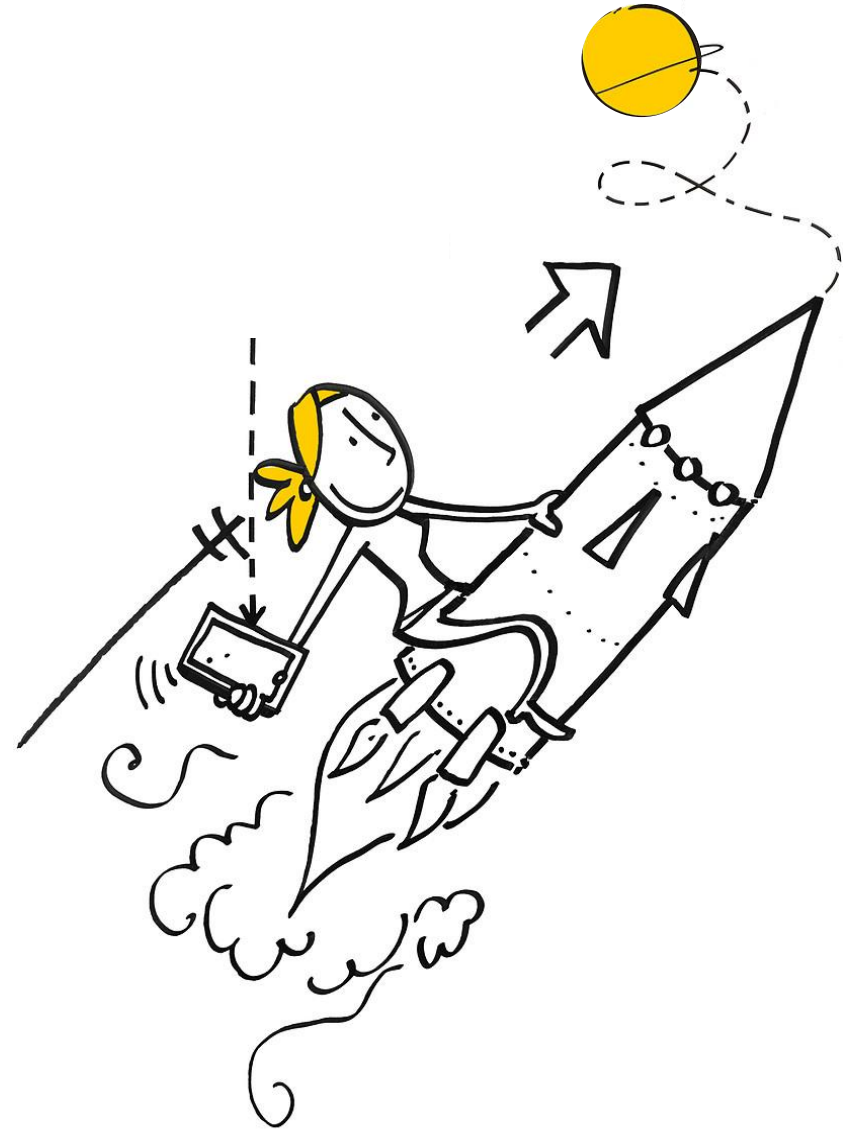
CRITERES D'ELIGIBILITE EN FRANCE

Participants éligibles

- Entreprise française < 2000 employés
- Profil : startups, PME et ETI
- Fonds propres positifs
- Capacités financières et humaines pour mener un partenariat tech international
- Entreprise innovante (activités de R&D/innovation)
- Les centres de R&D peuvent participer sous certaines conditions (sous-traitance)

Modalités de financement

- Aide au Développement de l'Innovation (ADI) :
 - Format : avance remboursable
 - Montant : de 50k€ jusqu'à 3M€
 - Taux d'aide : jusqu'à 65% des coûts éligibles
- A l'international : consulter les [Guidelines](#) pour connaître les conditions de chaque agence



VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

2

Vérifier votre éligibilité à un financement Bpifrance :

- Echangez avec votre Chargé(e) d'affaires innovation pour étudier votre éligibilité à une ADI

1

Prendre contact avec Bpifrance :

- Premier échange sur votre potentiel projet
- Présentation plus détaillée du dispositif
- Contact : international.innoproject@bpifrance.fr

3

Eligible à un financement ? Candidatez !

- 1) Déposez votre demande de financement via votre compte « Bpifrance en Ligne »
- 2) Déposez votre projet sur la plateforme Eureka [ici](#)

15 avril 2020 ● ● ● ● 15 mai 2020

Pour plus d'informations :

international.innoproject@bpifrance.fr

